



Charente

L'hôtel Chais Monnet perd son capitaine, pas son cap

COGNAC Didier Le Calvez, consultant, maintient la stratégie du complexe de luxe, dont le directeur a démissionné

Philippe Ménard
p.menard@sudouest.fr

Lancer un palace à Cognac était un pari. L'hôtel Chais Monnet a connu un démarrage tourmenté. Des retards de livraison qui ont décalé l'ouverture après l'été 2018. Un important « turnover » chez le personnel, marqué par le départ du chef Sébastien Broda. Un recadrage de la stratégie dès l'été 2019, pilotée par le consultant Didier Le Calvez, pour atteindre des résultats « plus conformes aux attentes » du propriétaire, l'homme d'affaires Jawad Marandi. La crise sanitaire liée au Covid-19, qui a enrhumé l'activité. Voilà que le directeur Arnaud Bamvens vient de démissionner, comme l'ont révélé nos collègues de « Charente Libre » ce lundi. L'établissement maintient son cap, assure Didier Le Calvez, qui affiche un « optimisme raisonné ».

1 Une démission présentée comme « une fin de mission »
« Arnaud Bamvens a posé sa démission, nous l'avons acceptée. » Didier Le Calvez évoque « une décision sage. Le Covid-19 l'a beaucoup affecté, comme beaucoup d'hôteliers. Il était un peu fatigué. Il avait besoin de prendre un peu de recul. » Il salue le travail du directeur, qu'il se dit prêt à « cautionner » à l'avenir. Arnaud Bamvens a su poser cet investissement de 60 millions d'euros comme un véritable acteur local. Il s'était donné trois ans pour le mettre sur les rails de la rentabilité, il est parti avant. « Sud Ouest » n'est pas parvenu à le joindre, ce lundi. « C'est quelque part une fin de



En août 2019, le consultant Didier Le Calvez exposait la réorientation de la stratégie de l'hôtel Chais Monnet aux côtés d'Arnaud Bamvens, qui vient de quitter la direction du palace. ARCHIVES PH. M

mission », pondère Didier Le Calvez. Le consultant compte sur l'excellent « noyau dur » de cadres pour tenir les rênes. Le directeur des opérations, Kader Bendjeddah, monte d'un cran pour gérer l'ensemble.

2 Un effectif « ajusté » et un mois d'août encourageant
En janvier, le chiffre d'affaires affichait +61 % par rapport à 2019 et +20 % en février. L'hôtel Chais Monnet a été coupé en plein élan par le confinement. Il a tourné au ralenti, usant du chômage partiel. Un plan de sauvegarde de l'emploi, incluant neuf licenciements, était dans les tuyaux en juin. Didier Le Calvez admet des ajustements mais annonce aussi des recrutements pour améliorer encore le service « au plus près du client ». Taillé pour une centaine de personnes, l'effectif tournera « entre 70 et 75 personnes dans les huit prochains mois ». Le personnel sem-

ble se stabiliser. Le contexte a été difficile jusqu'à mi-juillet mais, depuis, les résultats sont encourageants. « En août, le taux d'occupation des appartements de luxe est à plus de 70 %. L'hôtel va faire entre 30 et 35 %, comme l'an passé, mais avec un prix moyen de 300 €, le double de 2019. Sans la clientèle anglaise, c'est bien. » Didier Le Calvez redoute l'automne, avec un manque de visibilité sur les séminaires. Il se dit vigilant mais revendique une stratégie payante. « Nous avons ancré Cognac sur la clientèle loisirs, ce qui n'était pas gagné. La destination est en train de se patiner. »

3 Les restaurants remontent en puissance
Signe d'une « remontée en puissance », à partir de mercredi, « on pourra déjeuner et dîner sept jours sur sept » à l'une des quatre tables du site. Le restaurant la Distillerie ouvre sept midis et trois soirs par semaine, le « rooftop » tourne tous

les soirs, le café Angélique reprend du jeudi au mardi soir, le restaurant gastronomique les Foudres complète l'offre. La partie bien-être (spa, piscine) enregistre une belle fréquentation.

4 Une facture à régler à la mairie pour l'esplanade

L'hôtel Chais Monnet doit participer, à hauteur de 110 000 €, à l'aménagement de l'esplanade, côté Charente, réalisé par la ville. Un doute semblait planer sur cet engagement, la convention n'ayant pas été signée côté palace. Le nouveau maire, Morgan Berger, entendait en discuter rapidement avec Arnaud Bamvens. Cet engagement semblait remis en cause, la convention n'ayant pas été signée par les Chais Monnet. « Cet argent est provisionné, nous savons qu'il est dû. Il n'y a aucun problème de notre côté », rassure Didier Le Calvez, qui entend nourrir de bonnes relations avec la ville.